

Toulouse, le 5 mars 2007

SYNTHESE
CERTIFICATION CINEMA-AUDIOVISUEL
SESSION 2007

Candidats absents : 1

Candidats présents : 10

Admis : 7

Refusés : 3

Moyenne des notes : 12,4

Notes : 19 – 16 – 15 – 14 – 12 – 12 – 12 – 09 – 09 – 06

Origines disciplinaires des candidats admis :

Lettres modernes : 5 - Lettres classiques : 1 - Histoire-Géographie : 2

Stagiaire IUFM : 1 - Documentaliste : 1

Remarques :

De nombreux candidats n'avaient pas déposé de dossier et ils avaient pourtant été inscrits à l'oral, auquel ils ne sont pas présentés. Il faudra éviter l'an prochain cette situation qui nous a amené à convoquer cette année un jury trop nombreux pour le nombre de candidats réellement présents.

Par ailleurs, on remarque les effets bénéfiques du stage de sensibilisation du Safco qui a amené à prendre en considération les critères exigés par l'examen de certification.

Les candidats présents ont presque tous prouvé une connaissance de ces règles et une préparation bien menée.

Deux candidats très respectables ont expliqué qu'ils reportaient leur projet de se présenter pour se donner le temps de construire leur démarche. Les jeunes enseignants issus de l'IUFM ne se sont pas systématiquement présentés avant de justifier d'une maturation suffisante.

Les dossiers, mieux présentés, permettent désormais d'évaluer plus précisément les motivations et compétences des candidats. Ils ne se contentent plus de bribes glanées ici ou là. La moyenne générale atteste de cette amélioration. La fourchette des notes va de 06 à 19 pour une candidate ayant une grande expérience et de très bonnes notes pour plusieurs candidats dont nous saluons les compétences. Le jury n'a pas eu de mal à s'harmoniser et il peut justifier les refus opposés à trois candidats : dossier de qualité mais encore sans investissement pratique – connaissance des textes mais absence de point de vue pédagogique – ou manque plus évident de culture cinématographique.

Se pose enfin la question des professeurs documentalistes qui n'ont toujours pas l'expérience de la conduite d'une classe et peuvent avoir plus difficilement un point de vue pédagogique affirmé.

Le jury n'a pas hésité à s'expliquer clairement auprès des candidats pour alimenter leur démarche.

Le président du jury :
Pierre-Marie BAUX, IA-IPR

